



BREVET FEDERAL 2^{ème} DEGRE
ERFAN-Île de France 2013-2014
La formation se déroule avec CD 91 à Mennecy

Date limite du dépôt des dossiers d'inscription
Vendredi 06 septembre 2013 à l'ERFAN-Comité d'Île de France
Nombre de places : 15
(En cas de surnombre, l'ERFAN appréciera la pertinence du projet personnel du candidat)

Les titulaires du BF2 peuvent être amenés à intervenir sur tous les publics. **Ils ont vocation à encadrer des personnes en vue d'une initiation aux disciplines sportives du « Pass'sports de l'eau ».**

L'objectif de la formation est de faire acquérir les connaissances, s'inscrire dans une logique de travail collectif pour :

Concevoir un projet d'animation dans le cadre des apprentissages pluridisciplinaires,

Conduire des activités d'initiation, d'apprentissage sportif vers l'acquisition du « Pass'sports de l'eau »,

Participer au fonctionnement du club,

Assurer la sécurité de la pratique et des pratiquants.

La formation est organisée au regard de **7 Unités Capitalisables (UC)** et de modules permettant au stagiaire d'être capable (EC)

Participer au fonctionnement du club : UC1

Préparer une séance : UC2

Encadrer un groupe dans le cadre d'une séance en vue de l'acquisition du « Pass'sports de l'eau » : UC3

Mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite des activités : UC4

Conduire une action éducative : UC5

Maîtriser les outils ou techniques nécessaires à la conduite des activités : UC6

Accompagner un groupe de mineurs en déplacement ou en compétition : UC7

L'alternance entre la formation en centre et son action en club encadrée par un tuteur doit permettre une véritable intégration dans l'équipe pédagogique. Elle est obligatoire.



Pré requis à l'entrée en formation

Pour entrer en formation BF1, le stagiaire doit

- Avoir 16 ans minimum (avec autorisation parentale)
- Etre licencié à la FFN
- Etre titulaire du PSC1 ou son équivalent
- Etre titulaire du diplôme du « sauv'nage »
- Etre titulaire du diplôme du « pass'sports de l'eau »
- Satisfaire à un test de sécurité, sur une distance de 50m*
- Etre titulaire du BF1
- Etre titulaire du BPJEPS AAN*

Positionnement*

Le candidat peut bénéficier à sa demande lors de l'inscription d'un positionnement permettant avant l'entrée en formation en référence d'une part au livret référentiel du BF2 et à ses acquis d'analyser sa situation. Cet entretien permet d'établir d'éventuels allègements de formation ou de compléments de formation.

*dossier en annexe

Pré requis à la mise en situation pédagogique

Avant de débiter le stage en situation, le stagiaire doit répondre à des exigences minimales dans les domaines de la sécurité et de la pédagogie.

Il doit être capable

- de pratiquer les épreuves du Pass'sports de l'eau,
- d'identifier les caractéristiques principales des différents publics,
- de présenter l'intérêt de la pluridisciplinarité,
- de présenter les principes généraux de la pédagogie de l'action.

Organisation de la formation

***Volume horaire**

- | | |
|--|-------------|
| - Positionnement | 30mn |
| - Formation en centre | 91h minimum |
| - Travail personnel individuel | 33h minimum |
| - Stage en situation au sein du club d'accueil | 50h minimum |
| - Accompagnement d'un déplacement | 8h minimum |

Soit un total de :

182h minimum



*Calendrier CIF-ERFAN

Samedi 14 septembre 2013

Présentation de la formation (10h à 12h) en présence du tuteur et possibilité d'entretien de positionnement pour bénéficier d'allègement de formation (13h à 17h),

Samedi 21 et dimanche 22 septembre 2013

Formation aux pré-requis à la mise en situation pédagogique PRMS, test de sécurité

Du lundi 23 septembre au vendredi 04 octobre 2013

Validation PRMS en club (séance de 20mn + entretien 10mn)

Samedi 05 et Dimanche 06 octobre 2013

Contrôle PRMS, début des cours

Samedi 19 et Dimanche 20 octobre 2013

Dimanche 17 novembre 2013

Dimanche 01 décembre 2013

Dimanche 15 décembre 2013

Dimanche 12 janvier 2014

Dimanche 02 février 2014

Dimanche 16 février 2014

Dimanche 09 mars 2014

Dimanche 23 mars 2014

Dimanche 06 avril 2014

Dimanche 11 mai 2014

Le programme sera rédigé ultérieurement en fonction des entretiens de positionnement

*Certification en club : courant avril - mai 2014

Epreuve 2 : test de sécurité, la compétence de sécurité est vérifiée en fin de formation en lien avec l'UC6 du BF2.

Epreuve 3 : préparation et conduite d'une séance complète (évaluation du candidat sur son groupe), suivi d'un entretien d'une durée de 20' avec le jury. Valide l'UC2, l'UC3 et l'UC5 du BF2.

A LA CONDITION D'AVOIR REALISE UN MINIMUM DE 50H EN SITUATION PEDAGOGIQUE



***Certification en entretien au comité régional d'Île de France de natation :
Samedi 07 juin 2014**

Epreuve 4 : production d'un document relatif à l'expérience acquise auprès de son groupe, ce document servant de base à un entretien de 30' permettant d'évaluer les capacités du candidat à gérer un groupe de mineurs. Valide l'UC4 et l'UC7 du BF2., le document intègre le compte-rendu de l'accompagnement lors d'un (ou des) déplacement(s) de mineurs.

A LA CONDITION D'AVOIR COMPLETE SON LIVRET DE SUIVI DE FORMATION

***Certification en contrôle continu durant la formation**

Epreuve 1 : en contrôle continu : sur la mobilisation des connaissances et compétences, en lien avec l'UC1 et l'UC6 du BF2.

Formation continue

La personne titulaire du brevet fédéral 2^{er} degré doit suivre une formation continue. La formation continue est obligatoire tous les 2 ans pour conserver les prérogatives du BF2.

Les 2 années ne sont pas comptabilisées de date à date mais sur l'année civile.

Pour s'inscrire à la formation continue, le candidat doit être licencié au sein d'un club affilié à la FFN, justifier, au sein d'un club FFN, d'une expérience de 50h minimum d'activités d'encadrement au cours des 2 dernières années sur un groupe ayant pour objectif l'acquisition du pass'sport de l'eau dans le cadre de l'ENF.

Cette formation continue comprend une demi-journée de secourisme et de sécurité et une journée pédagogique.

Coût de la formation

Coût réel : 1520€

Prise en charge du comité régional : 630€

Reste à charge du stagiaire pour les frais pédagogiques : 870€

Pas de prise en charge pour les frais de restauration ou d'hébergement

Frais de dossier : 20€



Renseignements complémentaires

ERFAN-CIF
Jérôme CHASTAGNER
163 BD Mortier 75020PARIS
01-40-31-19-29
Fax : 01-40-31-07-25
Courriel : gestion@cif-natation.fr